

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ LAC SAINT-JEAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

Procès-verbal d'une session régulière du conseil municipal de Saint-Gédéon tenue le lundi 3 décembre 2018 à la salle du conseil à 19 h 30 et à laquelle sont présents les conseillers et les conseillères suivants : M. Jean-Sébastien Allard, M^{me} Suzy Lessard, M. Michel Tremblay, M. Pierre Boudreault, M^{me} Nathalie Simard, M^{me} Claire Girard qui siègent sous la présidence du maire M. Émile Hudon.

Assiste également M. Dany Dallaire, directeur général

1- LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

281-12-18

Il est proposé par M. Michel Tremblay, appuyé par M. Pierre Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant pour cette assemblée :

- 1- Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 2- Acceptation du procès-verbal de la session tenue le 5 novembre 2018
- 3- Acquisition de mobilier bibliothèque
- 4- Offre d'achat d'une partie de terrain SIAL ltée – chemin du Golf
- 5- Village de pêche Mistral
- 6- Adhésion 2019 à la FQM
- 7- Tarification 2019 au camping municipal
- 8- Fleurons du Québec – résultats de la classification
- 9- Rapport fin de saison – entretien Véloroute 2018
- 10- Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires
- 11- Code d'éthique des élus – rapport relatif aux dons
- 12- Calendrier 2019 des sessions du conseil
- 13- Rapport des comités
- 14- Correspondance
- 15- Avis de motion – règlement fixant les taux des taxes foncières
- 16- Avis de motion – règlement fixant les tarifs de compensation pour le service d'aqueduc
- 17- Avis de motion – règlement fixant les tarifs de compensation pour le service des matières résiduelles
- 18- Avis de motion – règlement fixant les tarifs de compensation pour le service d'égout
- 19- Avis de motion – règlement décrétant l'opération du comité des loisirs et définissant ses attributions, pouvoirs et devoirs
- 20- Acceptation de la liste des comptes à payer et déboursés no 2018-12
- 21- Motion de félicitations
- 22- Affaires nouvelles
- 23- Période de questions
- 24- Levée de l'assemblée

2- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION TENUE LE 5 NOVEMBRE 2018

282-12-18

Il est proposé par M^{me} Nathalie Simard, appuyée par M^{me} Claire Girard et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le procès-verbal de la session tenue le 5 novembre 2018, tel que rédigé.

3- ACQUISITION DE MOBILIER BIBLIOTHÈQUE

Une demande de la part de la responsable de la bibliothèque est faite au conseil municipal pour autoriser l'achat de nouvelles étagères. Le tout a été prévu au budget 2019. Une soumission préparée par Classement Turcotte est déposée.

283-12-18 Il est proposé par M^{me} Suzy Lessard, appuyée par M. Jean-Sébastien Allard et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat d'étagères de classement pour la bibliothèque municipale auprès de Classement Turcotte pour un montant de 3 598 \$ plus taxes.

4- OFFRE D'ACHAT D'UNE PARTIE DE TERRAIN SIAL LTÉE – CHEMIN DU GOLF

Dans le cadre du projet en cours pour la réfection et la modification d'une partie du chemin du Golf, une partie de terrain propriété de SIAL ltée sera l'assiette du nouveau chemin.

Une entente de cession à titre gratuit est intervenue avec la MRC Lac-Saint-Jean-Est afin que ce terrain soit cédé à la municipalité. SIAL ltée soumet une offre de cession pour le lot 4 719 658 du cadastre. La municipalité devra assumer les frais professionnels liés au contrat.

284-12-18 Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M. Pierre Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de SIAL ltée pour la cession du lot 4 719 658 du cadastre et ce gratuitement et autorise le directeur général à signer l'offre d'achat soumise à cette fin et autorise M. Émile Hudon, maire et M. Dany Dallaire, directeur général à signer le contrat d'achat dudit terrain.

5- VILLAGE DE PÊCHE MISTRAL

À titre de responsable du Village de pêche le Mistral, M. François Marquis dépose au conseil municipal les demandes pour l'édition 2019, ainsi qu'une demande d'aide financière de 3 000 \$. Les membres conviennent de signer une entente et d'offrir les mêmes services que l'an dernier incluant une aide financière de 3 000 \$.

285-12-18 Il est proposé par M^{me} Claire Girard, appuyée par M. Michel Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une contribution de 3 000 \$ au Village de pêche le Mistral, ainsi que le prêt de locaux, de salles et d'accès aux installations sanitaires du camping et d'autoriser le directeur général à signer toute entente à cette fin.

6- ADHÉSION 2019 À LA FQM

On dépose l'avis de renouvellement de l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2019 au montant de 2 498.79 \$.

286-12-18 Il est proposé par M^{me} Nathalie Simard, appuyée par M^{me} Suzy Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le renouvellement à l'adhésion de la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2019, au montant de 2 498.79 \$.

7- TARIFICATION 2019 AU CAMPING MUNICIPAL

Suite à des discussions tenues au dernier Lac à l'Épaule, la tarification qui entrera en vigueur pour 2019 au camping municipal est déposée au conseil municipal.

287-12-18 Il est proposé par M. Michel Tremblay, appuyé par M^{me} Claire Girard et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la nouvelle tarification du camping municipal pour 2019 incluant les tarifs modifiés suivants :

- Terrain à la saison 1 400 \$ plus taxes;
- Terrain journalier (3 services) 45 \$ plus taxes;
- Terrain journalier (2 services) 35 \$ plus taxes;
- Terrain journalier (sans services) 30 \$ plus taxes.

8- FLEURONS DU QUÉBEC – RÉSULTATS DE LA CLASSIFICATION

M^{me} Suzy Lessard fait rapport.

Le 14 novembre dernier, se déroulait à Drummondville la cérémonie de dévoilement de la classification au concours Les fleurons du Québec. Notre municipalité a conservé ses quatre (4) fleurons. Nous avons obtenu un pointage de 733 sur une possibilité de 1050 points.

9- RAPPORT FIN DE SAISON – ENTRETIEN VÉLOROUTE 2018

M. Dany Dallaire résume le dossier.

Le rapport des dépenses et intervention dans le cadre de l'entretien de la véloroute pour la saison 2018 a été préparé et transmis aux autorités concernées aux fins de remboursement. Selon l'entente signée, la municipalité se verra remboursée un montant de 13 515 \$ pour les dépenses d'entretien. Le total des dépenses comptabilisées s'élève à 33 438 \$.

10- DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

L'ensemble des membres du conseil déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires conformément à la L.E.R.M.

11- CODE D'ÉTHIQUE DES ÉLUS – RAPPORT RELATIF AUX DONNS

Le directeur général dépose l'extrait du registre pour la période du 1^{er} décembre 2017 au 30 novembre 2018, en regard à tout don, marque de reconnaissance ou d'hospitalité de plus de 200 \$, le tout conformément à l'article 6 de la loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale. Aucune déclaration n'a été produite par les élus en regard de cet objet pour la période concernée.

12- CALENDRIER 2019 DES SESSIONS DU CONSEIL

Le directeur général dépose le calendrier des sessions du conseil proposé pour 2019, conformément à l'article 148 du code municipal.

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du code municipal prévoit que le conseil doit tenir une séance ordinaire au moins une fois par mois, et établir avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

288-12-18 À CES CAUSES, il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M^{me} Claire Girard et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2019, lesquelles séances débiteront toutes à 19 heures 30 :

Lundi 14 janvier	Lundi 8 juillet
Lundi 11 février	Lundi 5 août
Lundi 4 mars	Lundi 9 septembre
Lundi 1 avril	Lundi 7 octobre
Lundi 6 mai	Lundi 4 novembre
Lundi 3 juin	Lundi 2 décembre

QUE les séances se tiennent à la salle du conseil de l'édifice municipal;

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier conformément à la loi.

13- RAPPORT DES COMITÉS

Travaux publics

M. Jean-Sébastien Allard résume la rencontre tenue le 31 octobre dernier.

Il a été notamment discuté de l'éclairage public, des travaux de trottoirs, de l'inspection des égouts et de la rencontre tenue avec Lachance Asphalte.

Comité des loisirs

M. Michel Tremblay résume la rencontre tenue le 19 novembre dernier.

Il a eu notamment un retour sur l'activité d'Halloween, sur le brunch des bénévoles, il a été discuté du plan pluriannuel et de l'activité de Noël qui aura lieu le 9 décembre prochain.

Grande fêtes des récoltes

M. Michel Tremblay dépose le bilan de l'édition 2018.

Petit Marais

Le rapport annuel de 2017 est déposé ainsi qu'un rapport consécutif à un mandat d'arpentage accordé.

Comité des finances

M. Pierre Boudreault dépose la liste des demandes de subventions analysées par le comité et émet les recommandations quant aux versements des aides financières.

289-12-18

Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M. Michel Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons et subventions suivants :

- Le Prisme Culturel (ballet Casse-Noisette) 250 \$
- St-Vincent-de-Paul 250 \$

Corporation de développement

M^{me} Nathalie Simard résume la rencontre du 30 octobre dernier.

Il a été notamment discuté de l'acquisition d'une remorque, de la place publique 2018, projet de panneaux d'informations touristiques et de l'activité tenue avec la CIDAL.

RISISS

M^{me} Claire Girard fait rapport sur les statistiques des appels reçus en octobre.

14- CORRESPONDANCE

Ministère de la famille

Un rappel concernant la reddition de comptes à préparer et déposer – demande MADA qui doit se faire au plus tard le 15 février 2019.

Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean

Information concernant l'adhésion des municipalités pour 2019. L'adhésion des municipalités est dorénavant gratuite.

Commission Scolaire du Lac-Saint-Jean

Le plan de répartition des immeubles 2019-2022 est déposé.

AQLM

Demande de renouvellement de l'adhésion 2019.

290-12-18

Il est proposé par M^{me} Nathalie Simard, appuyée par M^{me} Suzy Lessard, et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'adhésion de l'AQLM pour 2019 au montant total de 362.18 \$.

Dorys Boudreault et Alain Gagnon

Demande d'installation de lampadaires dans leur nouveau développement résidentiel. Ce dossier sera analysé par le comité des travaux publics.

Marjolaine Girard et Marc Audet (CCG et OMH)

Demande à l'effet que les visiteurs de l'OMH et du Complexe Communautaire Grandmont puissent se stationner dans la rue Lavoie, sans risquer de recevoir des contraventions étant donné la réglementation en vigueur. M. le maire sensibilisera la SQ dans ce dossier.

MDDELCC

Suite à des analyses démontrant une contamination à l'eau brute au cours de l'année, le Ministère demande à la municipalité de prendre des mesures de corrections et de présenter le tout au plus tard le 7 janvier 2019.

15- AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT FIXANT LES TAUX DES TAXES FONCIÈRES

AVIS DE MOTION

M. Jean-Sébastien Allard donne avis de motion à l'effet qu'il sera déposé à une séance subséquente de ce conseil, tenue à un jour ultérieur, un règlement fixant les taux des taxes foncières.

16- AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT FIXANT LES TATIFS DE COMPENSATION POUR LE SERVICE D'AQUEDUC

AVIS DE MOTION

M^{me} Suzy Lessard donne avis de motion à l'effet qu'il sera déposé à une séance subséquente de ce conseil, tenue à un jour ultérieur, un règlement fixant les tarifs de compensation pour le service d'aqueduc.

17- AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT FIXANT LES TATIFS DE COMPENSATION POUR LE SERVICE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

AVIS DE MOTION

M. Michel Tremblay donne avis de motion à l'effet qu'il sera déposé à une séance subséquente de ce conseil, tenue à un jour ultérieur, un règlement fixant les tarifs de compensation pour le service des matières résiduelles.

18- AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT FIXANT LES TARIFS DE COMPENSATION POUR LE SERVICE D'ÉGOUT

AVIS DE MOTION

M^{me} Nathalie Simard donne avis de motion à l'effet qu'il sera déposé à une séance subséquente de ce conseil, tenue à un jour ultérieur, un règlement fixant les tarifs de compensation pour le service d'égout.

19- AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT DÉCRÉTANT L'OPÉRATION DU COMITÉ DES LOISIRS ET DÉFINISSANT SES ATTRIBUTIONS, POUVOIRS ET DEVOIRS

AVIS DE MOTION

M^{me} Claire Girard donne avis de motion à l'effet qu'il sera déposé à une séance subséquente de ce conseil, tenue à un jour ultérieur, un règlement décrétant l'opération du comité des loisirs et définissant ses attributions, pouvoirs et devoirs.

20- ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER ET DÉBOURSÉS NO 2018-12

M. Pierre Boudreault fait rapport de l'analyse des comptes par le comité des finances et en recommande l'acceptation.

291-12-18

Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M^{me} Nathalie Simard, et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la liste des comptes à payer et des déboursés no 2018-12 au montant de 280 901.15 \$ telle que préparée et d'en autoriser le paiement.

- Comptes à payer :	183 547.02 \$
<u>Ajout factures :</u>	
- Hôtel Chicoutimi	1 123.07 \$
- Entreprises Siderco	16 614.96 \$
<u>Déboursés :</u>	91 144.68 \$
<u>Retenues :</u>	
- LMG Ingénieurs	(1200.00) \$
- Test-Air	<u>(10 328.58) \$</u>
TOTAL :	280 901.15 \$

21- MOTION DE FÉLICITATIONS

Le conseil aimerait adresser une motion de félicitation à la Fromagerie Médard qui a remporté un important prix.

292-12-18

Il est proposé par M^{me} Claire Girard, appuyée par M. Jean-Sébastien Allard, et résolu à l'unanimité des conseillers de féliciter la Fromagerie Médard pour s'être mérité le premier prix dans la catégorie « soft cheese mixed or washed ring » avec le fromage *le 14 Arpents*, le tout lors de l'événement agricole *Royal Agricultural Winter Fair* de Toronto.

22- AFFAIRES NOUVELLES

Nil

23- PÉRIODE DE QUESTIONS

- Une demande concernant les conteneurs de la municipalité. Il est demandé de faire la vérification de la construction et de la solidité des couvercles;
- Une demande de suivi concernant l'accès gratuit aux résidents au Parc National de la Pointe-Taillon. M. le maire mentionne que le dossier est en cours d'étude;
- Une question de M. Régis Larouche, résident dans le chemin des Mélèzes au sujet de la valeur des propriétés et l'influence possible d'une lettre de RTA. Il demande que la municipalité puisse étudier cette situation. Le conseil en prend note et des vérifications seront faites;
- Une question sur le rôle d'évaluation déposé.

24- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 24, M^{me} Nathalie Simard propose la levée de l'assemblée.

Émile Hudon
Maire

Dany Dallaire
Directeur général